

le flash



Bulletin mensuel d'informations municipales n° 121 > décembre 2022



L'édito d'Isabelle Bizouard

L'équipe municipale continue à travailler avec dynamisme et détermination.

Un nouveau directeur des services prendra ses fonctions le 2 janvier. Une responsable ressources humaines arrivera la semaine suivante.

Nous aurons d'ici quelques semaines fait évoluer l'organigramme des services, suite à l'accompagnement à l'évolution des services du printemps dernier, pour renforcer le pouvoir de faire dans les domaines qui nous tiennent à cœur : Sobriétés, Solidarités et Participations sont nos axes de travail dans le contexte de crises aux niveaux national et international qui impactent considérablement les collectivités locales.

Nous mettons en place un plan de sobriété et d'efficacité énergétique que nous vous présenterons dans les prochains jours. Le bureau d'étude en charge du schéma des mobilités actives vient de rendre son travail et d'ici le printemps prochain nous aurons défini les actions à mettre en œuvre.

Comme prévu, le programme Petite Ville de Demain est en train d'être bouclé et les premières actions seront budgétées en 2023.

Le budget 2023 s'annonce extrêmement serré, vu l'augmentation des coûts des énergies, l'inflation... nous sommes confrontés à des choix drastiques, nous comptons sur nos concitoyens pour le comprendre et pour contribuer aux économies que nous allons devoir mener. La situation nous oblige à revoir la possibilité de projets ambitieux pour des projets plus modestes, mais à fort impact positif sur la vie quotidienne des Diois. Nous sommes convaincus que ce mandat sera un mandat de préparation de l'avenir par la mise en place d'actions et d'équipements à la hauteur des enjeux sociétaux, environnementaux et climatiques.

La ville de Die est une ville de cultures, richesse qui traverse notre histoire et nous permet aujourd'hui de rester optimistes.

Avant que de formuler des vœux, nous voulons d'abord adresser des remerciements appuyés à toutes celles et tous ceux qui font notre cité au quotidien : les services de la ville de Die, les acteurs associatifs, culturels, sportifs, sociaux et économiques qui tous tiennent le cap malgré les vents contraires ; les pompiers, les gendarmes et tous ceux qui œuvrent pour un territoire apaisé ; toutes celles et tous ceux qui agissent



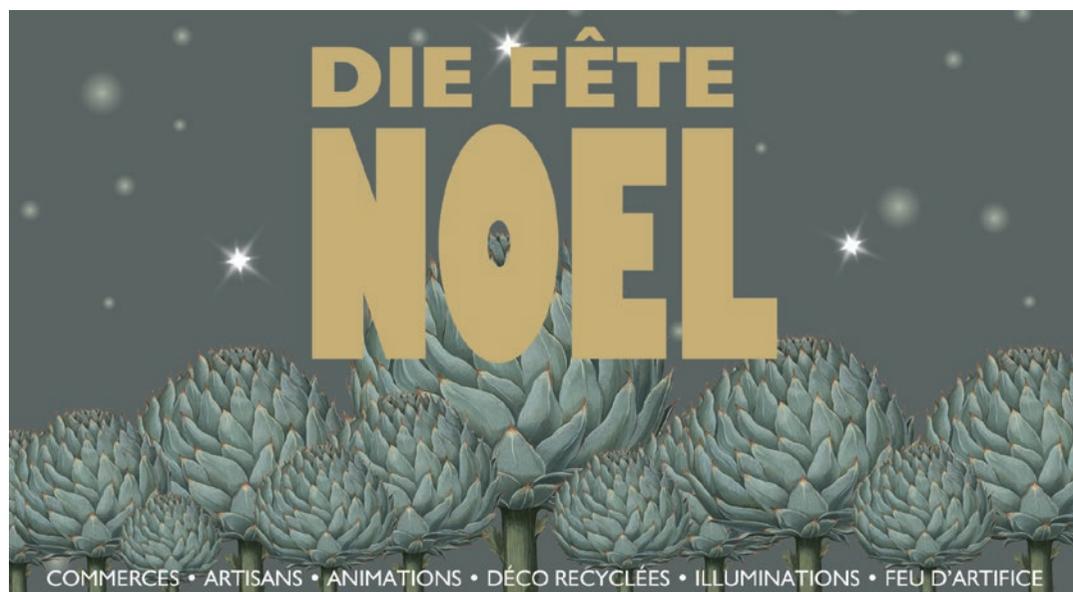
pour la solidarité, pour la démocratie, pour les droits humains. À tous, toute l'équipe municipale renouvelle ses remerciements chaleureux.

Le monde change et doit faire face à une guerre à notre porte, à l'accélération du changement climatique, aux problèmes énergétiques majeurs, à une inflation forte, aux conséquences multiples de la pandémie... Notre ville se transforme aussi, beaucoup de nouveaux habitants sont arrivés ces deux dernières années, faisant le choix d'une autre vie, plus apaisée, innovante, solidaire, à échelle humaine.

Au cœur de ces multiples transitions, nous vous souhaitons pour 2023 la paix avant tout et de faire société tous ensemble. Et que la municipalité sache anticiper les évolutions nécessaires, tant dans son fonctionnement pour des services adaptés aux nouveaux besoins des habitants et des usagers que dans ses actions pour le respect et l'avenir du Diois et de notre planète.

À chacun d'entre vous, nous souhaitons santé et bonheur. Bonne fin d'année !

Isabelle Bizouard, maire de Die



COMMERCES • ARTISANS • ANIMATIONS • DÉCO RECYCLÉES • ILLUMINATIONS • FEU D'ARTIFICE



Jean-Pierre Bertrand
1^{er} adjoint



Améliorer la voirie du centre ancien

Cette année, la rénovation de la salle Séverine-Beaumier, anciennement salle Joseph-Reynaud, a permis aux associations de retrouver un lieu de rencontre en centre-ville. Nous avons aussi réaménagé les abords. Afin d'être en concordance avec le centre historique, nous avons apporté une attention toute particulière à la remise en état de la rue Joseph-Reynaud, de la rue des Teinturiers et de l'impasse du Passage. Ce travail permet aujourd'hui d'avoir, dans une continuité avec la place de la cathédrale, une rue réaménagée qui égaye notre centre-ville.

Le travail sur les mobilités qui va s'achever va nous permettre dès 2023 de mettre en place, dans une cohérence d'actions, des aménagements de voiries nécessaires et souhaités par les habitants.

Sensibiliser sur la propreté

Afin de rendre nos rues plus agréables, nous avons entrepris dans un premier temps une sensibilisation par affichage sur le problème des déjections canines et nous avons également augmenté l'amende pour une verbalisation dans un deuxième temps. Nous allons poursuivre la campagne sur la nécessité de tenir les chiens en laisse en ville et nous attaquer aux nuisances apportées par les pigeons.

Réaménager le cimetière

Un important travail d'inventaire vient d'être réalisé sur nos cimetières : les plans des deux cimetières ont été redessinés, ce qui va permettre un marquage cohérent des allées et un repérage facilité. L'interdiction nationale d'utiliser des produits de désherbage a intensifié le travail d'entretien des allées. Nous avons pris le parti de les enherber et testé plusieurs techniques. Les premiers résultats sont prometteurs.

Répondre aux besoins des sportifs

Nous avons continué à travailler en concertation avec les associations sportives pour répondre à leurs besoins au quotidien : nous avons été très vigilants à apporter des réponses rapides afin que la vie des clubs puisse se dérouler au mieux. Cette année nous avons eu le grand plaisir d'inaugurer le terrain de padel, un nouveau sport sur la commune. C'est la preuve que le monde rural sait accueillir les nouvelles pratiques sportives. Nous avons changé les éclairages très anciens et énergivores des deux terrains de tennis. L'engagement financier vient être pris dès cette année pour une rénovation de la pelouse du terrain de rugby. D'autres projets (notamment avec le Diois Foot) sont aussi en gestation, mais ils méritent des études techniques.



Serge Reboulet,
conseiller délégué
au sport, et
José Mathias,
conseiller municipal



En 2022, dans le cadre de la commission municipale vie communale et sport, il y a eu l'inauguration du parcours de santé, dont la seconde partie sera réalisée en 2023. Un projet d'abris banc est en cours d'élaboration avec la Matériauthèque. La visite des infrastructures sportives par les élus sera proposée aux habitants en 2023. Par ailleurs, nous avons été présents aux assemblées générales des associations sportives de football, tennis, boxe, aikido, club cycliste... et été invités pour des remises de médailles au tournoi de judo et à la course de VTT par le club cycliste. José est référent mairie pour le Téléthon pour la troisième année consécutive.





Françoise Tesserun
2^e adjointe



Équiper la ville pour une façon de se déplacer qui change



Une année placée sous le signe de la mobilité dans la continuité de nos engagements. Nous sommes au travail depuis plus 18 mois avec le tout nouveau comité des mobilités qui réunit les collectifs représentants des usagers : piétons, vélos, PMR, personnes âgées, Dromolib et aussi les commerçants, l'office de tourisme, l'ESCDD, les parents d'élèves. Nous avons mené ensemble et avec le bureau d'études BL Évolution une grande enquête Déplacement : avec 840 réponses, les Diois ont été au rendez-vous. Nous avons eu de belles rencontres avec les habitants autour de la carte de Gulliver et avec des classes de la cité scolaire pour connaître les besoins de nos jeunes. Le bureau d'études a réalisé des visites et analyses de terrain, des comptages de circulation dans la rue Camille-Buffardel et une étude de stationnement.

Nous terminons l'année avec un diagnostic des pratiques et besoins des habitants et des scénarios d'aménagement qui seront présentés en février lors d'une réunion publique. Le budget qui est en élaboration organise dès 2023 des aménagements pour les modes doux de déplacements, de l'équipement pour les vélos et les piétons et une optimisation des parkings.

Et parce que 31 % de nos concitoyens se déplacent déjà à pied et à vélo dans leurs trajets du quotidien, nous avons installé au plus vite du stationnement vélo : 30 arceaux vélos, soit 60 places, ont enfin équipé le centre-ville, l'accès aux commerces et aux services. La maternelle et la Maison de santé sont équipées d'un abri à vélo. À venir en 2023 un abri couvert de 30 places vélos place de l'Évêché et aux portes de la crèche des 4 jeux Dye.

Le diagnostic des chemins ruraux arrive à son aboutissement. Des chemins disparus ont été retrouvés, des conventions avec des propriétaires ont permis de rouvrir des chemins, des continuités de promenade se dessinent. Rendez-vous pour l'enquête publique en février 2023.

Sauvegarder les terres agricoles et les jardins familiaux

Fort de la richesse de ses espaces agricoles et naturels, la commune de Die se questionne sur la manière de croiser les enjeux agricoles avec ceux d'aménagement du territoire et les besoins nouveaux de diversification d'activité. En partenariat avec la CCD et le PNRV, deux étudiants ont réalisé un diagnostic agricole et paysager, qui permet de dégager une vision globale de ces besoins d'aménagement pour apporter une réponse cohérente dans le PLUI en cours. Ce diagnostic a fait l'objet d'une exposition en mairie.

S'adapter aux changements climatiques

Le travail tout en finesse de notre équipe des espaces verts continue pour végétaliser la ville avec des plantes vivaces, locales, peu gourmandes en eau. Le renouvellement de la belle entrée de ville route de Gap avec un rond-point fleuri, planté d'arbustes et l'installation d'un hôtel à insectes, les expérimentations en cours sur le cimetière de l'avenue Sadi-Carnot poursuivent le verdissement de la ville.

Enfin je représente la commune de Die dans les instances locales : commissions CCD, Commission Locale de l'Eau, travail sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable avec la CCD, rencontres avec le Département pour les aménagements de mobilités à venir.



Étienne Saint-Marc, chargé de mission mobilités, a rejoint la CCD et la Ville de Die au début du mois de novembre pour une mission de deux ans, financée par moitié par l'ADEME. Il est chargé de développer l'usage du vélo et de la marche sur le territoire, aussi bien au quotidien que pour les loisirs. Mais les autres modes de déplacement sont aussi concernés. « L'objectif, c'est que le schéma des mobilités de la Ville en cours d'élaboration soit mis en œuvre début 2023. La mobilité, ça concerne tout le monde, et l'appel à projets de l'ADEME se terminant en juin 2024, le timing sera serré, et il y aura bien besoin des compétences de tous. » Avant de travailler dans le Diois, Étienne s'était spécialisé dans les projets de mobilités actives à Cergy-Pontoise en région parisienne. « Je suis venu dans la Drôme par conviction et parce que son territoire m'attire, notamment les hauts plateaux du Vercors que j'ai traversés en randonnées et en vélo. » Bienvenue à Die !





Éric Sicard
3^e adjoint



Nathalie Guéno, conseillère municipale déléguée aux projets participatifs et à la transition



Renforcer les aides à la rénovation de l'habitat

La hausse des prix de l'énergie va rendre de façon encore plus criante le besoin de rénover et d'améliorer les logements existants, avec de nombreuses "passoires thermiques" et logements "indécents" sur la commune. Pour le centre-ville de Die, l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'habitat (OPAH) a terminé sa phase de diagnostic avec un état des lieux de l'existant et des études de faisabilité sur plusieurs "immeubles tests" parmi les immeubles vacants ou les plus dégradés. L'opération d'ensemble démarrera au printemps 2023 avec un accompagnement de l'opérateur auprès des propriétaires bailleurs ou occupants pour évaluer les besoins et aider à monter les dossiers de financement. La Ville de Die et la CCD s'engagent à renforcer les aides existantes pour accentuer ce programme. Cette opération se met en place pour cinq ans et l'effort d'investissement et d'amélioration doit être fait dès maintenant pour sortir de cette situation d'inconfort et de précarité énergétique, elle s'accompagne également d'une opération de rénovation des façades. La commune a décidé également de créer une taxe sur les logements vacants afin d'inciter les propriétaires à trouver des solutions pour les rendre de nouveau habitables.

Nous étudions en parallèle de nouveaux programmes de construction de logements (locatif ou en acquisition, en mixité sociale et générationnelle) sur les zones encore ouvertes à la construction (quartier de la Chargière, des Églises et de Vaux, un des îlots de la ZAC de Chanqueyras).

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, nous allons démarrer une étude, en concertation avec les habitants, sur les espaces publics et notamment le réaménagement de la place du Mazel et de la place Saint-Marcel.

Planifier des travaux dans les bâtiments publics

Côté patrimoine communal, les bâtiments de la commune souffrent, depuis de nombreuses années, d'un manque d'entretien et de rénovation et nécessitent aussi d'importants travaux d'amélioration énergétique. Nous réalisons actuellement un état des lieux complet afin de planifier l'ensemble des travaux nécessaires sur plusieurs années.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), avec la participation de la CCD et de l'ensemble des 50 communes, arrive à sa phase d'orientations générales avec l'élaboration du PADD (Projet d'Aménagement et Développement Durable). L'étape suivante, en collaboration avec les services de l'État, établira les futurs zonages et réglementations d'urbanisme.

Écouter les Diois-e-s pour répondre aux attentes du quotidien

Nous espérons répondre au mieux à vos souhaits, ils sont nombreux et tant mieux ! Preuve est que les Diois-e-s sont investi-e-s et force de propositions et de regards critiques sur notre ville. Nous œuvrons à faire évoluer les nouvelles façons d'habiter, de participer, de faire ensemble...

Parmi mon travail d'élue : réfléchir à un tiers lieu, travailler sur l'amélioration de l'habitat avec l'ESCDD, à une ville zéro déchet, à l'accueil des nouveaux arrivants, participer à une meilleure prise en charge des plus démunis avec le CCAS, suivre les commissions des financements Leader, élaborer des projets avec les habitant-e-s à la fin des réunions de quartier...

Pour lancer la saison estivale, j'ai co-organisé la venue d'HK, avec l'association Endorphine pour un bal populaire à la suite du pique-nique géant, manifestation attirant plus de 2 000 personnes !

Vous m'interpellez régulièrement sur les problèmes de voirie, d'incivilités, de non-respect des règles d'urbanisme, des questionnements sur notre fonctionnement... Continuez !

Je remercie les services techniques municipaux pour leur disponibilité. En 2023, les transitions seront notre leitmotiv ; un peu de légèreté, de bonheur et de liberté viendront égayer le nouvel événement pour le 1^{er} mai.



Éric Angelier, conseiller municipal délégué à la sobriété et l'efficacité énergétique

Répondre à une double crise de l'énergie : hyper inflation aujourd'hui et décarbonation indispensable pour l'avenir

La question énergétique était déjà sensible, elle est devenue critique. À titre d'exemple le prix d'achat de l'électricité pour la commune auprès du SDED (service public des énergies dans la Drôme) était d'environ 50 € le MWh en 2021, il est passé à 270 € en 2022 et continuera à croître fortement en 2023 ! Malgré l'aide de l'État, cette hyper inflation fera beaucoup augmenter nos dépenses et réduira en conséquence nos capacités d'investissement. Comme le ferait un ménage responsable, nous allons donc mettre en place un plan de sobriété maximal et nous devons tous collectivement changer nos usages (baisse du chauffage et de l'éclairage, réduction des locaux disponibles, diminution des consommations...). Nous préparons aussi l'avenir avec différents projets : l'isolation du gymnase d'abord, la création d'un réseau de chaleur bois pour le pôle Chabestan et la mairie ensuite, le remplacement de chaudières fioul, le développement du photovoltaïque... L'enjeu est grand et les chantiers ne manquent pas.





Marion Perrier
4^e adjointe



Développer les compétences du Pôle Social Municipal

L'Analyse des besoins sociaux a été finalisée, avec la participation de la CCD. Ce document très complet liste les besoins sociaux du territoire et fait un focus particulier sur l'accès et le maintien dans le logement des personnes vulnérables.

Une commission sociale regroupant des élus du territoire est à pied d'œuvre pour envisager de développer le CCAS à l'échelle du territoire, afin de pourvoir les besoins sociaux qui se font ressentir à l'extérieur de Die.

Le dispositif "Logement d'abord" a remplacé l'accueil de nuit suite aux nouvelles orientations définies par l'État. L'équipe est à pied d'œuvre pour trouver des petits logements à proposer à la location aux personnes sans résidence stable.

Un médiateur urbain a pris ses fonctions en 2022, il propose une veille sociale sur les espaces publics où les problématiques de conflits d'usages sont observées.

Favoriser le "bien vivre ensemble" et le "faire avec"

Participer à l'organisation des décorations de Noël durables et locales dans la ville, avec participation des écoles et des habitants Pour la seconde année consécutive, nous faisons le choix de proposer des décorations de Noël dont une partie est élaborée à partir de matériaux recyclés. La Matériaùthèque a été chargée d'organiser les ateliers à destination des écoles et des habitant-e-s, pour créer des décorations à base de tissus (en lien avec Choun Productions) et de végétaux (en lien avec Sources et Racines). Les guirlandes confectionnées ont ensuite été accrochées sur les leds, afin que la ville soit illuminée pour les fêtes de fin d'année. Nous avons également commandé des structures métalliques à Lucille Emmer, créatrice métal dioise, qui seront décorées chaque année.

Valoriser les vêtements de seconde main et fédérer les acteurs locaux Un défilé de mode a eu lieu le 12 novembre en mairie, et a remporté un immense succès. Plus de 200 personnes sont venues assister à ce défilé inédit, où 43 mannequins présentaient vêtements et accessoires de seconde main. Les 6 commerces ou associations œuvrant localement dans cette thématique se sont investis pour cet événement. Nous avons réussi également à créer une dynamique en lien avec le textile avec les partenaires de ce week-end festif (le Pestel, "Place du cirque"/TDD, Salon d'Automne de Sources et Racines, exposition d'Artisans du Monde).

Tisser des liens entre élus et agents Plusieurs fois dans l'année, nous organisons des temps conviviaux entre élus et agents communaux, sous forme de repas partagés et leurs avantages sociaux sont organisés sur un mode participatif.

L'accès aux droits fondamentaux pour les citoyen-ne-s

Accès aux colis alimentaires Dans l'idée que les Restos du cœur puissent recevoir leurs bénéficiaires dans des conditions décentes et confortables, et en attendant que le projet plus global de relogement des associations caritatives volontaires soit défini, nous avons choisi d'accueillir l'association dans les locaux communaux libérés par la crèche, sous la salle polyvalente. La campagne d'hiver a démarré en novembre.

Accès au logement La participation active aux principales commissions d'attribution des logements proposés par Drôme Aménagement Habitat permet de pouvoir aider les habitant-e-s et familles de Die à accéder au parc des logements proposés. Cette année, 15 logements au centre-ville (Résidence Blagnac) et 9 logements à Chanqueyras (Résidence Cybèle) sont venus étoffer le parc déjà existant appartenant au bailleur.

Accès à la sécurité Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance propose des groupes de travail professionnels orientés sur les violences intrafamiliales, le suivi éducatif, et la santé mentale. La cellule de veille territoriale, autre sous-groupe, permet d'affiner le travailler en réseau entre les partenaires de la prévention, les élus, et les forces de l'Ordre. Ces instances sont très riches en propositions d'actions que le CLSPD doit accompagner.

Accès à la Justice de proximité Directement liée aux orientations du CLSPD, la mise en place des audiences du délégué du procureur de la République en mairie, dès novembre, permet aux citoyen-ne-s convoqué-e-s de limiter leurs déplacements.

Caroline Roux,
conseillère municipale

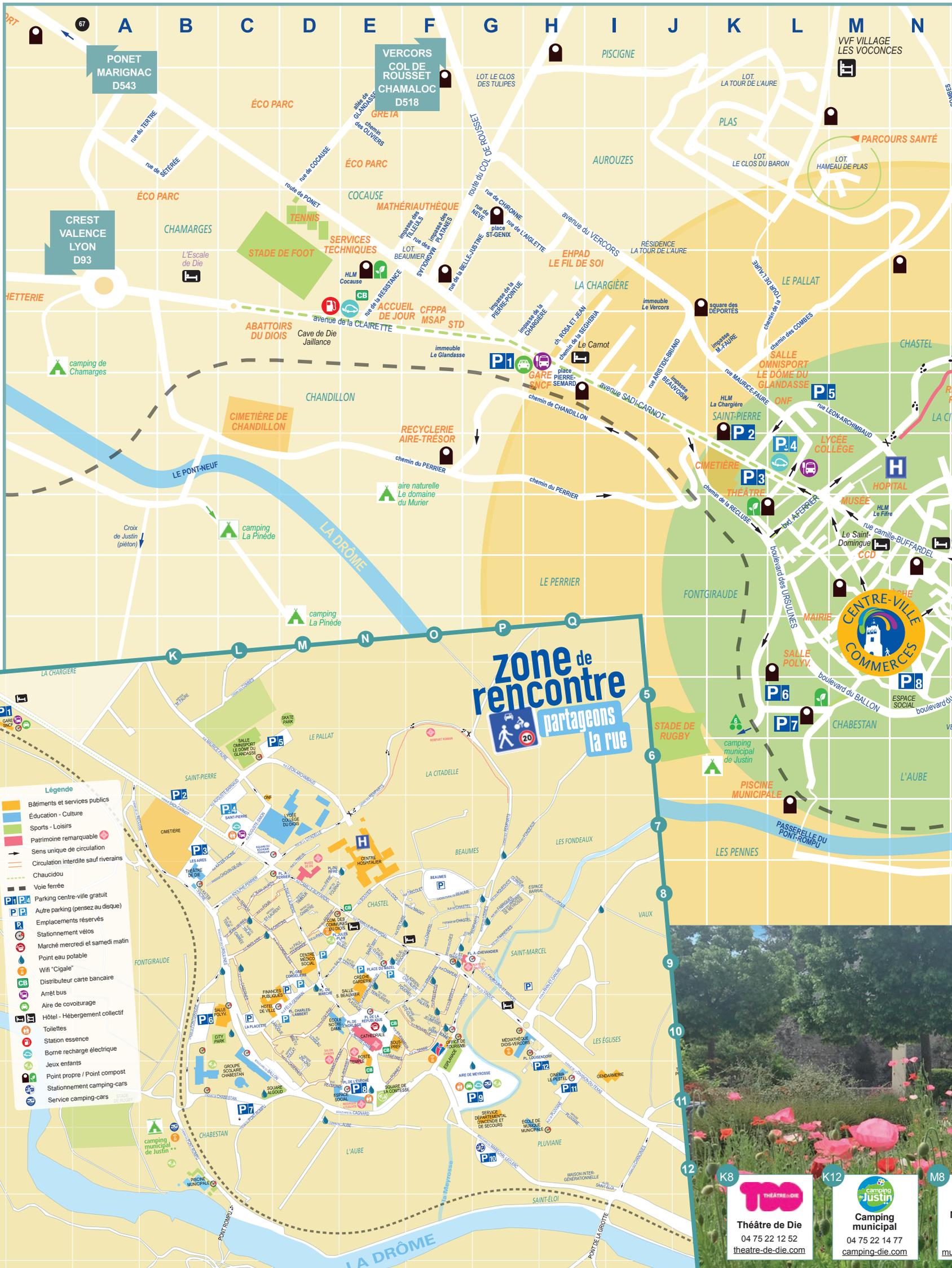


En novembre 2021, nous avons marqué notre engagement pour l'éradication des Violences Intrafamiliales (VIF) par le vote d'une motion lors d'un conseil municipal.

Au printemps, deux journées de formation ont été réalisées par une intervenante pour une quinzaine d'agents communaux des écoles, et ce afin de travailler sur les obstacles au repérage, repérer les signaux d'alerte et connaître les moyens d'action. Nous avons également choisi d'intégrer au Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), cette thématique via la création d'un réseau local de lutte contre les violences intrafamiliales permettant de réunir tous les acteurs concernés du Diois et de la Drôme autour de la table.

Enfin, nous sommes mobilisés lors des événements annuels clefs tels que le 25 novembre et le 8 mars, journées dédiées particulièrement à cette thématique. Nous avons encore du travail et nous le poursuivrons avec nos partenaires locaux et associatifs.





PONET MARIGNAC D543

VERCORS COL DE ROUSSET CHAMALOC D518

CREST VALENCE LYON D93

zone de rencontre
partageons la rue



- Légende**
- Bâtiments et services publics
 - Éducation - Culture
 - Sports - Loisirs
 - Patrimoine remarquable
 - Sens unique de circulation
 - Circulation interdite sauf riverains
 - Chaudiouid
 - Voie ferrée
 - Parking centre-ville gratuit
 - Autre parking (pensez au disque)
 - Emplacements réservés
 - Stationnement vélos
 - Marché mercredi et samedi matin
 - Point eau potable
 - Wifi "Cigale"
 - Distributeur carte bancaire
 - Arrêt bus
 - Aire de covoiturage
 - Hôtel - Hébergement collectif
 - Toilettes
 - Station essence
 - Borne recharge électrique
 - Jeux enfants
 - Point propre / Point compost
 - Stationnement camping-cars
 - Service camping-cars

THÉÂTRE DE DIE
Théâtre de Die
04 75 22 12 52
theatre-de-die.com

Camping de Justin
Camping municipal
04 75 22 14 77
camping-die.com

Ville pratique

Mairie de Die
 Rue Félix-Germain – 26150 Die
 administration@mairie-die.fr 04 75 21 08 77
 www.mairie-die.fr
 Ouverture du lundi au vendredi 8h30-12h / 13h30-16h
 (Urbanisme, Cadastre, Eaux et Assainissement et secrétariat
 Services techniques fermés tous les après-midi au public)

Vous constatez un problème, vous souhaitez faire une proposition...
Die au quotidien  **0 800 026 150**
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

SAMU 15
 Police secours 17
 Pompiers 18
 Gendarmerie de Die 04 75 22 04 66
 Police municipale 04 75 21 08 77

Urgences Hôpital de Die 04 75 22 55 18
 Hôpital – Bureau des entrées 04 75 22 55 00
 Pharmacie d'Hérin 04 75 22 05 77
 Pharmacie du Diois 04 75 22 06 24
 Centre médico-social /PMI 04 75 22 03 02
 Centre de planification 04 75 22 03 02
 AVI – Aide à domicile 04 75 22 07 44

Cité scolaire du Diois 04 75 22 03 43
 École maternelle Chabestan 04 75 22 06 57
 École élémentaire Chabestan 04 75 22 05 83
 Restaurant scolaire Chabestan 04 75 22 27 90
 Étude Chabestan 07 71 92 30 66
 École Notre-Dame 04 75 22 06 68
 Crèche-Garderie Les 4 Jeux-Dye 04 75 22 15 35
 Greta Viva 5 04 75 22 14 08
 CFPPA 04 75 22 04 19

Centre communal d'action sociale 04 75 21 08 82
 Accueil de jour 04 75 21 03 25
 Accueil de nuit 115
 Mission locale 04 75 22 21 04
 Espace France Services 04 75 22 31 87
 Service des Impôts 04 75 22 29 29
 La Poste 04 75 22 29 70
 Sous-Préfecture 04 26 52 65 80
 Communauté des Communes 04 75 22 29 44
 ESCDD – Espace social 04 75 22 20 45
 Office de Tourisme 04 75 22 03 03
 Camping municipal de Justin 04 75 22 14 77
 Déchetterie 04 75 21 00 74

Transport à la demande 0810 26 26 07
 Navette transport solidaire 07 57 48 76 68
 Taxi et Ambulances dioises 04 75 22 01 19
 Jo Taxis 04 75 22 11 11
 État des routes Drôme (hiver) 0 800 16 26 26

Cinéma Le Pestel 04 75 22 03 19
 Théâtre de Die 04 75 22 12 52 - 04 26 58 80 35
 Musée de Die et du Diois 04 75 22 40 05
 Médiathèque Diois Vercors 04 75 22 22 32
 École Musique et Arts plastiques 04 75 22 21 44



Le centre-ville est en zone de rencontre (vitesse limitée à 20km/h) : Les piétons, puis les cyclistes, y ont priorité sur les voitures.

Sur les voies aménagées en chaussée pour les circulations douces (chaucidou) (vitesse limitée à 30km/h) : les automobilistes doivent la priorité aux cyclistes.

partageons la rue
 Vivre ensemble!

CENTRE-VILLE COMMERCES

80 commerces vous accueillent en centre-ville

+ 1 100 PLACES GRATUITES SUR LES PARKINGS DU CENTRE-VILLE

P1 La Gare P _A	P7 Chabestan P _A
P2 Sadi-Carnot P _A	P8 L'Évêché P _A
P3 Les Aires	P9 Meyrosse P _A
P4 Le Pallat P _A	P10 La Griotte
P5 Gymnase	P11 Cinéma
P6 Fontgiraude	P12 Louisendorf



Die au quotidien
 **0 800 026 150**
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
 www.mairie-die.fr



Musée de Die et du Diois
 04 75 22 40 05
 museediois.wix.com

Office de tourisme du Pays diois
 04 75 22 03 03
 diois-tourisme.com

Cinéma Le Pestel
 04 75 22 03 19
 cinema-le-pestel.fr

rue Félix-Germain - 26150 Die
 04 75 21 08 77



Eric Belvaux, 5^e adjoint



Promouvoir l'économie locale, sociale et solidaire

Depuis l'arrivée de Dorine Galliot, manager de commerce, et de Jordan Basileu (chef de projet Petites Villes de Demain), les choses bougent en centre-ville ! Mise en place d'animations (Grand Voyage de Proximité Noël 2021, Journée européenne des Métiers d'Arts, Fête de la Transhumance, braderies commerçantes...), embellissement de vitrines, boutiques éphémères, aide à l'installation de porteurs de projets, communication mensuelle dans le JDD sur le consommer local...

En parallèle, l'Observatoire du Commerce Local mis en place en début d'année nous permet désormais de mesurer et analyser les évolutions des commerces, d'établir une photographie actualisée de l'offre commerciale et de mieux comprendre les caractéristiques de la vacance commerciale.

Pour répondre aux résultats de ce premier diagnostic, un travail de réflexion a été engagé pour identifier les outils juridiques à notre disposition afin de limiter le nombre de locaux vacants en centre-ville : droit de préemption commercial, interdiction de changement de destination, taxe sur les friches commerciales... En 2023, en complément d'un programme sur la rénovation de façades, la municipalité a décidé d'accorder une aide exceptionnelle aux propriétaires accompagnés d'un porteur de projet pour réaliser des travaux d'aménagement dans des locaux commerciaux vacants jugés stratégiques.

L'économie sociale et solidaire n'est pas en reste avec la poursuite du projet PASS'REL (Pôle d'Activités Sociales et Solidaires pour la Réinsertion dans l'Économie Locale) quartier Chandillon, des échanges de parcelles avec la cave coopérative pour l'installation de la nouvelle recyclerie et l'acquisition d'un terrain appartenant au Conseil départemental pour la création d'une pépinière d'entreprises de l'économie circulaire.

Un tourisme socialement et écologiquement responsable

La maîtrise d'œuvre pour la réalisation de nouveaux équipements autour du camping et de la piscine municipale est lancée ! Elle a pour objectifs la réhabilitation du snack, la construction d'une salle hors sac pour les campeurs, la création d'un espace "guinguette", l'aménagement du parking et de l'accès à la rivière pour les Diois.

L'étude de positionnement touristique du Village des Voconces (VVF) a permis de définir un projet ambitieux qui prend en compte les attentes de la mairie : un allongement de la durée d'ouverture ; un accroissement de la capacité d'accueil ; l'amélioration générale du site par la création de nouveaux services ; une rénovation et une amélioration de l'efficacité énergétique de certaines unités. Il reste maintenant à trouver les aides financières qui permettront de mener à bien le renouveau du centre de vacances...

Les premiers travaux de la nouvelle aire de camping-cars ont débuté ! L'objectif de l'aménagement du parking Saint-Éloi est double : accueillir plus de véhicules en libérant des places sur le parking de Meyrosse pendant la saison touristique et permettre aux chapiteaux de "Place du Cirque" de s'y établir et d'animer la ville hors saison.



Michel Chevallier, conseiller municipal



Suite au départ de la responsable du camping de Justin, qui était salariée communale, nous avons changé le mode de

fonctionnement pour la saison 2022 en choisissant le dispositif de régie intéressée, pour une gérance plus autonome. Cette forme de gestion, qui permet à la municipalité de rester décisionnaire pour les tarifs et les investissements, donne aussi au gérant la liberté de développer de nouvelles prestations de services qui peuvent bénéficier à la clientèle du camping. Nous poursuivrons cette forme de gestion pour la saison 2023-2024 avec une autonomie accrue, impliquant moins d'interventions des services techniques.

Quant au centre de vacances de Fabregas, situé à la Seyne-sur-Mer, centre qui appartient à notre municipalité, nous avons mis en place un groupe de travail qui réfléchit à l'avenir du centre en collaboration avec les AEL, association qui gère le centre.



La forêt fait école

Démarré en septembre, le programme "La forêt fait école" consiste à confier la gestion d'une parcelle de la forêt communale à deux classes d'enfants de l'école Notre-Dame. Avec le concours de l'Association des Communes Forestières de la Drôme et de l'Office National des Forêts, ce programme pédagogique a pour vocation d'éveiller les enfants aux enjeux de la forêt et de la filière bois.





Hanane Fathi,
6^e adjointe



Tribune libre de l'opposition

Éducation

La bonne nouvelle de cette rentrée est l'ouverture de la 11^e classe, induisant également une décharge complète du directeur, et des classes allégées. Une rentrée en musique avec un petit déjeuner partagé pour créer des liens dès septembre a été mise en place.

La formation des agents du périscolaire se poursuit, d'autres formations sont programmées. Car n'oublions pas, nos agents sont là de 7h40 jusqu'à 19h pour accompagner les enfants tout au long de la journée.

Les sols de quatre classes ont été refaits par nos services techniques.

Conseil municipal des enfants

Moment fort du CME, avec la présentation en juillet dernier de ses projets au conseil municipal. Les jeunes élus se sont rendus à Paris en juin sur invitation de la sénatrice pour une visite au Sénat, et du Panthéon. Le projet se poursuit cette année avec l'implication de Fabienne Soudé, nouvelle élue au conseil municipal. Nous n'avons pas été retenu par le réseau Ville amie des enfants, mais nous travaillons sur une convention pour un accompagnement.

Et encore...

Au pôle Chabestan, le travail se poursuit, une visite avec le CAUE a eu lieu et un agenda sur la programmation va être réalisé, avec une prochaine concertation avec les usagers.

Côté jeunes, le projet skatepark est inscrit au budget. Nous étudions le projet d'un conseil municipal des jeunes.

Enfin, cette fin d'année, un arbre est planté à l'initiative des délégués départementaux de l'Éducation nationale-DDEN, pour promouvoir une laïcité ouverte à tous et toutes.



Marc Tamian présente le service restauration

« Depuis janvier 2022, la loi Egalim impose de préparer au moins 50 % de produits labellisés, dont 20 % de produits bio. Le poisson doit être issu d'une pêche durable, la viande doit être labellisée. L'Union européenne subventionne les fruits et légumes bio à condition qu'ils soient servis brut, sans ajout possible. Cette aide représente 8 à 9 000 euros par an, sur 76 000 euros dépensés en produits alimentaires. Nous servons de 300 à 340 repas par jour, quatre jours par semaine. Ils sont de qualité, puisque la

cantine de Chabestan est victime de son succès avec une fréquentation en forte hausse ces dernières années. Un repas coûte en moyenne à la ville 7,50 euros en comptant le personnel, la consommation énergétique et les denrées alimentaires, qui représentent 2,30 euros. Les repas sont préparés sur place le jour même où ils sont servis, à partir de 6h. Nous nous approvisionnons en priorité dans le Diois, en fonction des saisons. Depuis 2010, il y a un repas végétarien par semaine. Tous les déchets devront être compostables en 2024. Mais dès maintenant, rien ne part en poubelle : la plus grande partie va au compost, le reste sert à nourrir des poules. Le service à table réduit le gaspillage, le pain est coupé en tranches. »

Die, une ville où il fait "encore" bon vivre ?

Les critères INSEE retenus pour le classement des villes où il fait bon vivre sont la sécurité, la santé et le commerce. Deux nouveaux critères s'y ajoutent depuis peu, l'attractivité immobilière et le transport.

Où en sommes-nous à Die ?

Sécurité

Les Diois se questionnent tant au niveau des incivilités que des dégradations croissantes subies (tags, véhicules vandalisés, dépôts d'ordures sauvages, chiens errants, vols...) Qu'aurions-nous fait ? Les caméras prévues dans notre programme auraient pour le moins pu dissuader certains comportements et faciliter le travail des autorités.

Transport

Le partage de l'espace public semble devenir un sujet de plus en plus sensible. Notre position est simple : chaque moyen de transport a sa place dans notre cité, et les opposer dessert le bien-vivre ensemble ! À cet effet, nous regrettons la suppression de la navette gratuite que nous avons mise en place pour les jours de marché, lien judicieux entre les quartiers et le centre-ville.

Attractivité commerciale et touristique

Lors du conseil municipal d'octobre, la majorité se félicitait des animations proposées pendant la saison estivale. Or, le contraire a été exprimé par les professionnels, lors du comité de direction de l'Office de tourisme. Ils regrettent le manque de dynamisme de la capitale du territoire diois (suppression des Vendredis de Die entre autres). La dernière décision prise est la suppression de la traditionnelle Fête de la transhumance. Les Diois s'interrogent quant à la politique menée par la ville.

Attractivité immobilière

À l'heure où à Die se loger devient un défi, la municipalité a choisi de priver les Diois d'un développement immobilier important prévu à Chanqueyras, en proximité immédiate du centre-ville. Rien n'est proposé pour pallier ce manque cruel de logements.

Santé

En parallèle, la construction de l'hôpital du Diois sur ce même site nous apparaît illusoire. Dans d'autres territoires, la construction d'un hôpital sur Site Particulièrement Remarquable (SPR), a été réalisée sans délai. Alors POURQUOI PAS À DIE ?

Die ne fera-t-elle bientôt plus partie des villes où il fait bon vivre ?

Nous vous souhaitons de chaleureuses fêtes de fin d'année.

Avec Vous Die Demain





*Dominique Joubert
7^e adjoint*



Si 2021 a été une année de mise en place et de démarrage, 2022 a vu mes diverses missions s'amplifier, de nouvelles venant s'ajouter au fil des besoins et des souhaits exprimés.

Communication et information municipale

Sur le plan de la communication et de l'information, nous avons tenu le cap : 11 flash, des conseils municipaux en direct sur Facebook puis en podcast sur notre site, un site qui, dès avril, s'est enrichi quotidiennement des informations de notre commune, ensuite relayées sur nos réseaux sociaux. Un compte Instagram a été créé, le compte Twitter réactivé. 2023 poursuivra cette mission d'information riche et régulière. Mais les économies sont de mise : nous réduirons le nombre de parutions du flash à 5 (ou 6), mais maintiendrons le même nombre de pages, pour une économie substantielle de 9000 €. Nous allons organiser dès cette année des réunions presse afin de réaliser régulièrement des points sur les grands dossiers du mandat.

Participation citoyenne

Sur le plan de la participation, 2022 a été l'année de la mise en place des réunions de quartier. Les dix premières se sont déroulées au printemps, vous avez été près de 450 à être aux rendez-vous. Plus de 120 demandes ont été listées, essentiellement pour la voirie et les mobilités, souhaits qui ont été étudiés puis programmés pour une grande majorité, un nombre appréciable étant en cours de réalisation. À la fin de l'automne, ce sont 3 réunions de secteurs, regroupant les quartiers de manière géographique, qui ont été mises en place. Elles ont permis de rendre compte et d'annoncer les futurs chantiers de 2023. L'année prochaine verra la mise en œuvre du budget participatif, une première pour notre commune (Cf. encadré).

Une ville pour tous

Côté engagements nouveaux, la mise en place d'une commission Accessibilité est effective. Notre commune se doit de développer dans l'espace public, la prise en compte dans leur quotidien de toutes les personnes porteuses de handicaps. Une formation partagée (élu-e-s / services municipaux / personnes porteuses de handicaps) est également en programmation pour 2023.

Propreté

La propreté a également été le leitmotiv de l'année. En équipe avec Jean-Pierre Bertrand, adjoint en charge de la voirie et avec Serge Reboulet, conseiller municipal délégué à la condition animale, les trop fameuses crottes de chien ont été en ligne de mire, avec leurs propriétaires responsables. Une campagne de sensibilisation, suivi d'éléments de répression factuels, accompagnés d'un travail remarquable de nos services municipaux, ont amélioré la situation, même si tout n'est pas encore parfait. En 2023, la gestion des nuisances des pigeons en ville sera étudiée, avec un recensement collaboratif puis la mise en place de pigeonniers stérilisateurs.

Protéger et préserver

Échéance oblige, notre Plan Communal de Sauvegarde va être revu. Le PCS est en France un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. La mise à jour a été réalisée par les services de la ville, nous nous appuyerons en début d'année prochaine sur des compétences extérieures.

Enfin, cette fin d'année, le groupe de travail Biodiversité a vu le jour. Il aura pour mission de valoriser notre territoire et sa formidable richesse faunistique et floristique.



Un budget participatif à Die : renforcer la participation des habitants

Le budget participatif est un processus de démocratie participative dans lequel des citoyens peuvent affecter une partie du budget de la collectivité territoriale à des projets d'investissement. En 2023, la ville de Die affectera 30 000 € à ce budget. Les projets déposés par les habitants seront soumis aux votes des habitants de Die après une étude de recevabilité et de faisabilité. Les projets retenus seront mis en œuvre en 2023.



Règlement en ligne www.mairie-die.fr





Sylvie Girard
8^e adjointe



Préserver le patrimoine historique et valoriser les richesses de la ville



Notre ville possède un patrimoine riche dont la préservation et la mise en valeur doivent retenir toute notre attention. Les chantiers sont nombreux, encadrés par des réglementations strictes. L'équipe municipale poursuit son travail pour la mise en place d'un programme pluriannuel d'investissement intégrant les éléments patrimoniaux remarquables de Die (porte Saint-Marcel, remparts, cathédrale) en lien avec le programme Petites Villes de Demain. Des chantiers longs, mais incontournables.

Nous nous sommes attachés à la question de la signalétique de la ville. Avec les partenaires institutionnels, une programmation de remise à neuf des 14 points de repère patrimoniaux de la ville, présentés dans la brochure de l'Office de tourisme du Diois est en cours.

Après la restauration de la statue de la Comtesse de Die, le chantier de restauration de l'orgue de la cathédrale est lancé. Le facteur d'orgues ayant été choisi, celui-ci viendra début 2023 démonter l'instrument qui sera donc un long moment absent de Die.

Soutenir les équipements culturels

Le musée se verra doté de réserves de qualité, permettant la conservation des pièces souvent monumentales dans de bonnes conditions. Le bâtiment neuf, voisin de celui des services techniques, comprendra la pose de panneaux solaires en toiture.

Après le théâtre municipal, c'est au tour du cinéma de renouveler sa délégation de service public. La procédure est lancée et nous allons bientôt recevoir les dossiers de candidatures. Aller au cinéma à Die, comme aller au théâtre ou au musée à Die, c'est soutenir ces équipements culturels de qualité.

Les bâtiments du théâtre et la salle du Pestel nécessitent des travaux eux aussi. Le contexte énergétique et les normes de sécurité en vigueur imposent des interventions de nature différente : au cinéma, le revêtement intérieur de la salle ainsi que l'écran doivent être changés. Le théâtre fait l'objet d'une étude de faisabilité des travaux de rénovation sur tout le bâtiment. La ville est soutenue par la DRAC pour le financement.

L'école de musique accueille cette année plus de 100 élèves. Ce beau dynamisme s'est exprimé lors du concert de fin d'année en juin dernier à la mairie. Nous aurons le plaisir de renouveler cette manifestation en juin prochain, puisque l'acoustique de la salle du conseil est très correcte, aux dires des professeurs !



Soutenir les initiatives et mutualiser les moyens des associations

L'animation de la ville repose en priorité sur les forces vives que représentent les associations nombreuses et inventives. Qu'elles en soient vivement remerciées !

Retour à la normale en 2022 des événements portés par les associations partenaires de la ville, avec un succès rassurant et bénéfique en regard de l'investissement important des bénévoles et du travail important que ces manifestations représentent. Ainsi le Comité des réjouissances et son Grand Plouf, le marché des Potiers, les concerts des Amis de l'orgue, de Die Cantat, des Amis de Valcroissant, les animations des Amis des Arts et du Musée en lien avec l'Orchestre de Chambre de la Drôme, Die Hawaï, la Commune libre de Saint Marcel et son week-end Voconces, L'Amicale des Pompiers, Les Aires, Diois Jumelage, Sources et Racines, Harmodye, Dye Musica, Bachtalo... tous ont animé la ville tout au long de l'année.

La Drômoise et l'Échappée des rues, les journées du patrimoine et du patrimoine ont bénéficié d'une très belle fréquentation. La fête de la Transhumance, événement créé et porté par André Pitte de 1991 à 2006, a connu depuis différents porteurs associatifs. En 2019, la municipalité a repris le portage par défaut. Mais après deux années de Covid, la fête n'a pu avoir lieu de nouveau qu'en 2022. L'absence de grands troupeaux et les contraintes de ce type de portage en ont révélé les limites. Aujourd'hui, l'Association Départementale d'Économie Montagnarde de la Drôme reprend l'organisation de cette manifestation sur le Diois.

Enfin, de nouvelles initiatives soutenues par la ville ont éclos : "Place du Cirque" a pris sa place sur le parking Saint-Éloi (mutualisé pour l'occasion avec un accueil temporaire de camping-cars) pour l'accueil de résidences de compagnie de cirque et une première Nuit du cirque en Diois. Une toute première fête de quartier, Fête des Couleurs, a eu lieu autour de la rue Émile-Laurens.





L'équipe municipale de la Ville de Die est heureuse de vous inviter à la réception organisée à l'occasion des vœux de la nouvelle année vendredi 20 janvier 2023 à 18h dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville.



LA VIE MUNICIPALE VOUS INTÉRESSE?

Pour recevoir invitations et comptes-rendus des conseils municipaux, le flash numérique en prime time, infos urgentes, invitations participatives...

Abonnez-vous à la lettre d'infos municipale en envoyant un mail (indiquez "inscription" en objet) à : infos@mairie-die.fr